



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

## Tournoi de gestion STMG 2018

### RÈGLEMENT

**Discipline concernée** : Sciences de gestion en première « Sciences et Technologies du Management et de la Gestion ».

#### **Déroulement** :

Le « Tournoi de gestion STMG 2018 » se déroulera en **deux phases**.

- ✗ Une **phase de qualification** gérée par chaque professeur inscrit ; cette phase aura lieu dans chaque établissement **entre octobre 2017 et fin janvier 2018**.

Elle permet de déterminer une seule équipe finaliste par établissement participant ; chaque équipe finaliste est composée de trois à cinq élèves maximum.

À partir du cas « tee-shirt réversible », cas spécialement créé pour le tournoi, téléchargeable sur le site académique en utilisant le lien suivant : <http://eco-gestion.spip.ac-rouen.fr/?Jeu-d-entreprise-utilise-en> et d'un logiciel de simulation, ou à partir des différents cas proposés sur le site de winfirme en utilisant le lien suivant : <http://www.winfirme.com>, le professeur de sciences de gestion de chaque classe participante met en place un tournoi jeu d'entreprise.

Le professeur :

- choisit lui-même la durée d'une période qui sera généralement comprise entre une ou deux heures ;
- choisit le nombre de séquences en fonction de ses objectifs pédagogiques, **et détermine une et une seule équipe vainqueur** en fonction des critères qu'il aura déterminés et annoncés (meilleurs résultats cumulés de l'ensemble des périodes, meilleure trésorerie finale, part de marché ou mix de ses éléments...).

Le nombre d'heures estimé pour mettre en place ce tournoi en interne est compris entre quatre et six heures (trois séquences).

En cas de participation de plusieurs classes au sein d'un même établissement, il appartient aux professeurs inscrits de sélectionner, en utilisant les moyens pédagogiques qu'ils estiment appropriés, **une seule équipe pour représenter l'établissement**.

- ✗ **Une phase finale** réunissant les équipes finalistes, accompagnées de leur professeur et qui aura lieu sur une journée : **Le jeudi 29 Mars 2018 de 9 H à 16 H au lycée André MAUROIS à Elbeuf**.

Les équipes finalistes s'affronteront sur deux périodes à partir d'un cas inconnu, spécialement créé pour l'évènement. Chaque équipe disposera de sa propre salle afin de pouvoir travailler en toute autonomie.

La première période aura lieu de 9 H 30 à 11 H 30 : prise de connaissance du cas, décision concernant la gestion de l'entreprise et remise des informations à l'animateur.

La seconde période aura lieu de 12 H 30 à 14 H 00 : remise des résultats de la première période à chaque équipe (résultats calculés par le logiciel de simulation), prise de décision pour la deuxième période et remise des informations à l'animateur.

L'annonce des résultats et la remise des prix auront lieu le jour-même, à 14 H 45 au Lycée André MAUROIS d'Elbeuf.

**Prix attribués : (sous réserve de validation de la part des différents partenaires)**

Chaque membre de l'équipe vainqueur de la phase finale se voit attribuer une récompense d'une valeur minimale de 100 euros.

Chaque membre de l'équipe seconde au classement se voit attribuer une récompense d'une valeur minimale de 50 euros.

Chaque finaliste est récompensé d'un lot à *déterminer* (Clés USB, places de cinéma ou autres).

**Modalités d'inscription :**

- ✘ Pour chaque équipe participante d'un établissement, un bulletin d'inscription doit être rempli par le professeur.
- ✘ Les bulletins d'inscription au tournoi jeu d'entreprise doivent être envoyés **pour le 15 Décembre 2018** au plus tard.
- ✘ Le nom de l'équipe finaliste de chaque établissement sera communiqué par les professeurs inscrits, **au plus tard le 23 Février 2018.**

**Tous les envois seront adressés à [jean.ferey@ac-rouen.fr](mailto:jean.ferey@ac-rouen.fr)**

**En cas de besoin, le professeur gérant la phase de qualification dans son établissement peut contacter pour une assistance pédagogique ou informatique : Mr FERÉY JEAN, professeur animateur du tournoi chargé de la gestion des participants : [jean.ferey@ac-rouen.fr](mailto:jean.ferey@ac-rouen.fr)**